



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DREAM et HYDREOS dévoile le nom du nouveau pôle de compétitivité

31 janvier 2024 – A l’occasion du Carrefour des Gestions Locales de l’Eau (CGLE) à Rennes, les pôles DREAM Eau & Milieux et HYDREOS (Centre-Val de Loire et Grand Est) ont dévoilé, ce jour, sur le Village Innovation des Pôles de Compétitivité de la filière de l’eau, le nom du pôle de compétitivité nouvellement labellisé : *aquanova*, le Pôle EAU de la Loire au Rhin



La labellisation du pôle le 8 janvier dernier (cf. Communiqué de Presse du 25 janvier 2024), permet d’ouvrir une nouvelle page avec la fusion des deux structures et la création du nouveau pôle de compétitivité avant la fin du premier semestre 2024. Le Pôle né de cette fusion mobilise plus de 300 acteurs socio-économiques, des collectivités, de la recherche et de la formation. Il concentre son action sur la France septentrionale, le Pôle EAU de la Loire au Rhin. La dénomination *aquanova* vise à incarner la synergie entre le monde de l’eau, ses défis et l’innovation.

Pour nous contacter jusqu’à la mise en place de la nouvelle structure fusionnée, merci d’utiliser les sites DREAM Eau & Milieux <https://www.poledream.org/> et HYDREOS <https://www.hydreos.fr/>

Contact Presse :

Aline Brucker – Tél 06.95.62.83.52 – aline.brucker@hydreos.fr

Green Lemon Communication – Laurence Le Masle - Tél 06.13.56.23.98
l.lemasle@greenlemoncommunication.com

Les Pôles de compétitivité

Pour rappel, un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la valorisation et à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France, en Europe et à l'international, les pôles de compétitivités sont des moteurs de croissance et d'emplois. Un pôle de compétitivité repose sur un ancrage territorial fort tout en s'appuyant sur les structures existantes (tissu industriel, campus, infrastructures collectives, etc.). (cf. *Ministère de l'économie et des finances*)

Pour en savoir plus : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/innovation/poles-de-competitivite/presentation-des-poles-de-competitivite>